Communiqué de presse
3/09/2025

Lafarge France et EDF signent un accord pour un approvisionnement long terme en électricité bas carbone

Xavier Guesnu, Directeur Général de Lafarge France et Marc Benayoun, Directeur Exécutif Groupe d'EDF en charge du Pôle Clients, Services et Territoires, en présence de Bernard Fontana, Président-Directeur général d'EDF, ont signé ce mercredi 3 septembre un Contrat d'Allocation de Production Nucléaire (CAPN).

Ce contrat partenarial représente une étape décisive dans l'engagement de Lafarge France à réduire l'empreinte carbone de sa production en garantissant un approvisionnement en électricité bas carbone, compétitive et fiable de ses sites. Le contrat prévoit de couvrir une partie de la consommation électrique de l'ensemble des sites électro-intensifs de Lafarge en France et de réduire significativement l'empreinte carbone de ses activités tout en maintenant la compétitivité de ses sites et leur ancrage territorial.

Le contrat consiste à allouer à Lafarge France une quote-part de la puissance du parc nucléaire en exploitation d'EDF sur plus de 10 ans, moyennant un partage des coûts et des risques sur les volumes effectivement produits par ce parc.

Xavier Guesnu, Directeur Général de Lafarge France, a déclaré : *« Cet accord historique avec EDF est une étape importante et une fierté pour Lafarge France. Il s'inscrit dans notre feuille de route de décarbonation dont nous avons considérablement accéléré le rythme. Chez Lafarge, nous activons déjà tous les leviers pour réduire l'empreinte carbone du ciment, de la R&D à l'industrialisation de nouveaux produits à faible empreinte CO_2 et à l'utilisation d'énergies alternatives (biomasse…). Ce partenariat nous permet d'obtenir de la visibilité et l'accès à une énergie décarbonée, éléments essentiels pour la poursuite de nos investissements destinés à produire à grande échelle des ciments très bas carbone voire neutres."*

Marc Benayoun, Directeur Exécutif Groupe d'EDF en charge du Pôle Clients, Services et Territoires, a déclaré : *« Ce Contrat d'Allocation de Production Nucléaire assure à Lafarge France une stabilité et une prévisibilité de ses coûts énergétiques sur le long terme, et permet ainsi à l'industriel de sécuriser un approvisionnement compétitif et de planifier sereinement ses investissements futurs. Nous sommes ravis d'officialiser ce partenariat aujourd'hui et poursuivons les discussions avec Lafarge France pour les accompagner également dans leur projet de décarbonation de leurs usines, qui s'inscrit pleinement dans les engagements du groupe EDF. »*

À propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production de 520 TWh décarbonée à 94 % et une intensité carbone de 30gCO2/kWh en 2024, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO_2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 41,5 millions de clients (1) et a réalisé un chiffre d'affaires de 118,7 milliards d'euros en 2024.

(1) Le portefeuille de clients est constitué de contrats électricité, gaz et services récurrents.

À propos de Lafarge France

Lafarge est le leader des matériaux et des solutions de construction innovants et durables en France, où l'entreprise s'appuie sur l'expertise de 4 200 collaborateurs répartis sur plus de 400 sites. Avec ses marques bas carbone et circulaires devenues références, comme ECOPlanet, ECOPact et ECOCycle, Lafarge permet aux constructeurs de faire progresser la performance environnementale de leurs ouvrages. Lafarge est aussi fortement engagé dans la décarbonation de ses outils de production (trajectoire net zéro en 2050) et la réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement (préservation de la ressource en eau et développement de la biodiversité sur ses sites) : certifications ISO - charte RSE de l'Unicem - engagements biodiversité reconnus SNB (Stratégie Nationale pour la Biodiversité). https://www.lafarge.fr/

N''imprimer ce communiqué que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30 avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08 - France
Capital de 2 084 365 041 euros
552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.fr

Contacts

Presse EDF :
service-de-presse@edf.fr / 01 40 42 46 37